



Rapport annuel 2024-2025

*Le plus grand regroupement
de passionnés de folklore
québécois*

Les administrateurs et le personnel 2024-2025

Le conseil d'administration

PRÉSIDENT

Monsieur Guy Rousseau

VICE-PRÉSIDENTE

Madame Raymonde Thiboutot

TRÉSORIER

Monsieur Pierre-Paul Savaria

SECRÉTAIRE

Monsieur Guillaume Turcotte

DIRECTRICES

Madame Marie-Claude Breault

Madame Véronique Papillon-Sauvageau

Madame Martine Billette

Le personnel

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Alain Billette

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF

Monsieur Germain Leduc

ADJOINT ADMINISTRATIF

Monsieur Simon-Pierre Lauzon



Élections au conseil d'administration du Réseau Québec Folklore

Cette année, quatre (4) postes sont à pourvoir. Le mandat des 4 administrateurs ci-après nommés arrive à terme.

Mme Martine Billette

M. Guy Rousseau

M. Pierre-Paul Savaria

Mme Raymonde Thiboutot

Donc, ces 4 postes seront pour un terme de 2 ans.

Si vous désiriez présenter votre candidature, l'avis devait parvenir au siège social du *Réseau Québec Folklore* (AQLF) trois (3) semaines avant la tenue de l'assemblée générale annuelle.

Secrétariat du Réseau Québec Folklore

Avis de convocation à l'AGA du Réseau Québec Folklore



AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉSEAU QUÉBEC FOLKLORE

Dimanche 22 juin 2025 à 10 h

au Centre communautaire, 394, rue Main, Hudson
et par vidéoconférence via la plateforme Zoom*.

**Pour participer à cette AGA en virtuel, vous devrez obligatoirement vous inscrire par courriel à info@quebecfolklore.qc.ca avant le 20 juin 2025 afin de recevoir le lien Internet.*

Lors de cette rencontre, les membres auront à se prononcer sur une proposition de modifications aux règlements généraux afin qu'ils répondent aux exigences du nouveau Code de gouvernance. Pour obtenir une copie de la proposition de modification des règlements généraux, communiquez avec nous : info@quebecfolklore.qc.ca.

Veillez faire parvenir vos mises en candidature **avant le 30 mai 2025**
au secrétariat du Réseau Québec Folklore au
7665, boul. Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7
ou par courriel à : info@quebecfolklore.qc.ca.

Paru dans la revue Québec-Folklore, Vol. XLIV, n° 3, mai-juin 2025, p. 3

Secrétariat du Réseau Québec Folklore

Assemblée générale annuelle des membres du Réseau Québec Folklore

**Dimanche 22 juin 2025 à 10 h
au Centre communautaire, 394, rue Main, Hudson
et par vidéoconférence via la plateforme Zoom**

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée**
- 2.0 Mot du président**
- 3.0 Nomination du président et secrétaire d'assemblée**
- 4.0 Vérification du délai de convocation et du quorum**
- 5.0 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**
- 6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2024**
- 7.0 Rapport du président**
- 8.0 Dépôt des états financiers et rapport du trésorier**
- 9.0 Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2025-2026**
- 10.0 Rapport d'activités 2024-2025 et plan d'action 2025-2026**
- 11.0 Ratification des actes posés par le conseil d'administration**
- 12.0 Modifications aux règlements généraux**
- 13.0 Élection des administrateurs de la corporation**
PRÉSIDENT D'ÉLECTION - SECRÉTAIRE D'ÉLECTION - ÉLECTION
- 14.0 Ajournement**
- 15.0 Présentation des officiers**
- 16.0 Affaires nouvelles – période de questions**
- 17.0 Date de la prochaine assemblée générale annuelle**
- 18.0 Levée de l'assemblée**

**Procès-verbal
de l'assemblée générale annuelle
du Réseau Québec Folklore**

**Samedi 1^{er} juin 2024
Salle du Hull Volant de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Île
115, boulevard Sacré-Cœur, Gatineau**

1.0 Ouverture de l'assemblée

M. Douglas Talbot ouvre l'assemblée à 11h04.

2.0 Mot du président

M. Douglas Talbot souhaite la bienvenue à toutes et à tous et les remercie d'être présents.

3.0 Nomination du président et secrétaire d'assemblée

240601-01 Sur une proposition de M. Pierre-Paul Savaria, appuyée par M. Serge Mathon, il est unanimement résolu de nommer M. Douglas Talbot président d'assemblée.

240601-02 Sur une proposition de Mme Marie-Claude Breault, appuyée par Mme Véronique Papillon-Sauvageau, il est unanimement résolu de nommer M. Guillaume Turcotte secrétaire d'assemblée.

4.0 Vérification du délai de convocation et du quorum

L'avis de convocation a paru dans la revue *Québec-Folklore*, Vol. XLIII, no. 3, mai-juin 2024, p. 6.



**AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
RÉSEAU QUÉBEC FOLKLORE**

Samedi 1^{er} juin 2024 à 11 h
à la Salle du Hull Volant de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Île,
115, Boulevard Sacré-Cœur, Gatineau.

Veuillez faire parvenir vos mises en candidature **avant le 7 mai 2024**
au secrétariat du Réseau Québec Folklore au
7665, boul. Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7
ou par courriel à :
info@quebecfolklore.qc.ca.

5.0 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

M. Douglas Talbot lit l'ordre du jour à l'assemblée.

240601-03 Sur une proposition de Mme Mariette Gélinas, appuyée par Mme Marie Fleming, le projet d'ordre du jour est adopté tel quel à l'unanimité.

6.0 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2023

240601-04 Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par Mme Mariette Gélinas, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2023 est adopté tel quel à l'unanimité.

7.0 Rapport du président

Le président, M. Douglas Talbot, présente son rapport. (Voir Rapport annuel 2023-2024)

Il annonce aussi sa volonté de quitter la présidence et le conseil d'administration du Réseau Québec Folklore sous peu. Il s'agit donc de sa dernière assemblée générale en tant que président.

8.0 Dépôt des états financiers et rapport du trésorier

Le trésorier, M. Pierre-Paul Savaria, résume le rapport financier à l'assemblée. (Voir Rapport annuel 2023-2024)

Questions de M. Guy Massicotte : Que sont les charges sociales et pourquoi la masse salariale a-t-elle augmenté d'environ 10 % et les assurances d'environ 20 % ?

Réponse de M. Pierre-Paul Savaria : Les charges sociales représentent les coûts associés à l'embauche d'un ou plusieurs employés et qui ne correspondent pas au salaire. Concernant la masse salariale, le Réseau a engagé un nouvel employé à temps partiel, ainsi qu'un directeur général à temps plein depuis peu. Dans les deux cas, il s'agit d'une exigence gouvernementale. Finalement, les assurances du RQF sont négociées par le Regroupement Loisir et Sport du Québec. Il s'agit donc de l'augmentation normale des coûts des assurances.

9.0 Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2024-2025

M. Pierre-Paul Savaria recommande de nommer M. Dominic Saya comme vérificateur de l'exercice financier 2024-2025, puisqu'il le fait déjà pour le Réseau depuis trois (3) ans et qu'il le fait à bon prix.

240601-05 Sur une proposition de Mme Julie Charron, appuyée par M. Serge Matton, il est unanimement résolu de nommer M. Dominic Saya pour vérifier l'exercice financier 2024-2025.

10.0 Rapport d'activités 2023-2024 et plan d'action 2024-2025

M. Guillaume Turcotte présente le rapport d'activités 2023-2024 et le plan d'action 2024-2025. (Voir Rapport annuel 2023-2024)

11.0 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

240601-06 Sur une proposition de M. Alain Gauthier, appuyée par M. Dany Perreault, il est unanimement résolu de ratifier les actes posés par les administrateurs de Réseau Québec Folklore au cours de l'année 2023-2024.

12.0 Élection des administrateurs de la corporation

M. Douglas Talbot indique que les postes de Mme Marie-Claude Breault, M. Daniel Niquette et M. Guillaume Turcotte sont en élection. Le Réseau a reçu les formulaires de mise en candidature de Mme Marie-Claude Breault, de M. Guillaume Turcotte, ainsi que de Mme Véronique Papillon-Sauvageau. M. Daniel Niquette ne renouvèlera pas son mandat. Le nombre de postes à combler étant égal au nombre de candidatures reçues, les candidates et candidats sont élus automatiquement.

13.0 Ajournement

Aucun ajournement n'est nécessaire.

14.0 Présentation des officiers

En l'absence de M. Guy Rousseau, la présentation des officiers n'aura pas lieu. La distribution des postes sera effectuée lors d'une prochaine rencontre du CA et les résultats seront présentés dans la prochaine revue.

15.0 Affaires nouvelles — période de questions

Question 1 : M. Serge Mathon

Il souhaite soumettre une motion de remerciement envers les administratrices et administrateurs du Réseau, en particulier à ceux qui vont quitter le conseil d'administration.

Cette motion est adoptée à l'unanimité sur une proposition de M. Serge Mathon appuyée par Mme Julie Charron.

Question 2 : M. Guy Massicotte

Est-ce qu'une demande de subvention a déjà été réalisée auprès de l'UNESCO ?

Réponse de M. Douglas Talbot : Le CQPV représente déjà l'UNESCO au Québec dans le domaine du folklore, mais aussi plus largement dans les arts traditionnels.

Question 3 : Mme Milaine Saumur

Qu'est-ce que le plan triennal et est-il possible de le partager aux comités de régions ? Aussi, est-il possible pour ces derniers d'ajouter leurs besoins sur le plan triennal, notamment pour subventionner l'embauche d'un employé ?

Réponse de M. Pierre-Paul Savaria : Le plan triennal est un formulaire à remplir à tous les trois ans par les neuf organismes de loisir culturel reconnus par le gouvernement du Québec. Ce formulaire détermine le montant des subventions provinciales qui leur sont accordées. Il détermine aussi les conditions et les contraintes concernant la façon dont cet argent est dépensé. Par exemple, il n'est pas

permis de redistribuer l'argent aux comités de régions. Il va s'informer pour savoir s'il est possible de partager le document.

Réponse de M. Alain Billette : Il indique que le Rapport des activités et le plan d'action présent dans le rapport annuel résume le contenu du plan triennal. Il pense qu'il est possible de le partager aux comités qui souhaiteraient le consulter. Il répète que le Réseau ne peut pas redistribuer les subventions gouvernementales auprès des comités de région, mais il précise qu'un employé engagé par le Réseau pourrait travailler ponctuellement pour les comités si le Réseau en a les moyens.

16.0 Date de la prochaine assemblée générale annuelle

240601-07 Sur une proposition de M. Serge Mathon, appuyée par Mme Julie Charron, il est unanimement résolu de laisser le conseil d'administration décider de la date de la prochaine assemblée générale annuelle qui sera annoncée dans la revue.

17.0 Levée de l'assemblée

240601-08 Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il est unanimement résolu de lever l'assemblée sur une proposition de Véronique Papillon-Sauvageau, appuyée par Dany Perreault à 11h57.



Douglas Talbot

Président d'assemblée



Guillaume Turcotte

Secrétaire d'assemblée

ANNEXE 1

PRÉSENCES

Assemblée générale annuelle des membres
du Réseau Québec Folklore
le 1^{er} juin 2024

Membres

Frédéric Baril
Marc Bédard
Ginette Bellehumeur
Alain Billette
Marie-Claude Breault
Cecile Casavant
Julie Charron
Pierre-Yves Dionne
Katrine Duguay
Rose-Hélène Durand
Marie Fleming
Daniel Gagnon
Alain Gauthier
Marianne Gélinas
Gérald Godin
Irène Gor
Christian Grothé
Kylie Howsam
Jean Guy Latreille
Maud Laverdière
Jean-Yves Lavigne
Nicole Lavigne
Richard Leclerc
Michel Mailhot
Guy Massicotte
Serge Mathon
Marcel Mongeon
Marie Nadeau
Yvon Neveu
Daniel Niquette
Véronique Papillon-Sauvageau
Danny Perreault
Marie-Ève Renaud
Milaine Saumur
Pierre Savaria
Diane Séguin-Latreille
Douglas Talbot
Raymonde Thiboutot
Guillaume Turcotte

Rapport du Président

Bien chers membres du Réseau Québec Folklore,

C'est avec le plus grand plaisir que je viens vous présenter ce rapport annuel pour 2024-2025.

Je commencerai par vous parler des dernières élections en 2024 où de nouvelles administratrices ont été élues. Il s'agit de Mesdames Martine Billette et Véronique Papillon-Sauvageau, à qui nous avons souhaité la bienvenue au sein de notre équipe. Ce qui fait que notre CA est à parité et nous en sommes fiers. Par contre, nous avons dû dire au revoir à Messieurs Douglas Talbot, ancien président et Daniel Niquette, ancien administrateur, que nous remercions pour leur travail remarquable.

Dans un autre ordre d'idées, voici un court résumé de ce que nous avons vécu cette année tant au Réseau Québec Folklore que dans diverses AQLF et autres regroupements folkloriques.

Nous avons eu le plaisir d'aller au Lac St-Jean, à Ste-Jeanne-d'Arc, où notre présence fut requise ainsi qu'en Abitibi-Témiscamingue, plus précisément à Taschereau pour participer à leurs activités et donner certaines explications au sujet du Réseau.

Aussi, en collaboration avec le Réseau et Les Compagnons du Folklore de Trois-Rivières, nous avons participé à la mise en place de la *Relance folklorique* à Maddington Falls, avec son organisateur, M. Bruno Nadeau.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir le Club Gigus comme partenaire dans notre organisation.

Nous avons parrainé des artistes de la relève dans le cadre des *Veillées d'Arthabaska*, une initiative de M. Ghislain Jutras, pour des animations en mars, juin, août et novembre 2025 dans la MRC d'Arthabaska.

Fin août et début septembre 2024, nous nous sommes dirigés au *Carrefour mondial de l'accordéon* à Montmagny où nous avions un kiosque. Plus récemment, nous avons pu participer au 40^e anniversaire des Loisirs Folkloriques de Valleyfield. Je tiens également à souligner le travail de l'AQLF Thetford Mines pour la réussite de son 50^e anniversaire. Félicitations aux organisateurs dont M. Bertrand Roberge, président, et ses bénévoles qui l'ont appuyé. Il en va de même pour l'AQLF Rive-Nord, dont Mme Raymonde Thiboutot est présidente, son conseil d'administration et ses bénévoles pour le succès de leur 35^e anniversaire de fondation.

Aussi, félicitations à l'AQLF Québec pour l'organisation de l'hommage à M. Marcel Messervier. Ce fut un spectacle fort apprécié et un témoignage de gratitude rendu à un grand maître de l'accordéon.

En terminant, je tiens à remercier le Ministère de la Culture et des Communications du Québec pour sa précieuse collaboration. Son apport financier est essentiel à la réalisation et la poursuite de nos actions permettant la réalisation de notre mission de préservation et de promotion du folklore québécois.

À vous tous, passez un bel été et profitez de la vie.

N'oubliez pas notre rendez-vous à Trois-Rivières les 25 et 26 octobre 2025 pour les célébrations du 50^e anniversaire du Réseau Québec Folklore.

Au plaisir,



Votre président,
Guy Rousseau

Rapport des administrateurs

Aux membres
du Réseau Québec Folklore,

Nous avons préparé le bilan du Réseau Québec Folklore au 31 mars 2025 ainsi que l'état des résultats et de la valeur nette de l'exercice terminé à cette date.

Ces états financiers présentent fidèlement, à tout égard important, la situation financière de l'organisme ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

**Le conseil d'administration
du Réseau Québec Folklore**

Rapport du trésorier et du vérificateur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES

ÉTATS FINANCIERS

(NON AUDITÉ)

AU 31 MARS 2025

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES

ÉTATS FINANCIERS

(NON AUDITÉ)

AU 31 MARS 2025

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN
DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

1 - 2

ÉTATS FINANCIERS

État de la situation financière

3

Résultats

4

Évolution des actifs nets

5

Flux de trésorerie

6

Notes complémentaires

7 - 8

Renseignements complémentaires

9

Charges

Fonctionnement

Annexe I

**RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN
DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

**Aux membres de
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'entité ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits d'activités de collecte de fonds à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que je juge nécessaires aux fins de l'examen de leur intégralité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2025 et le 31 mars 2024, de l'actif à court terme au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024, et de l'actif net aux 1er avril 2024 et 31 mars 2025 et 1er avril 2023 et 31 mars 2024. Nous avons par conséquent exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2024, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



SAYA, CPA S.E.N.C.R.L.
Comptables Professionnels Agréés

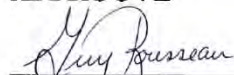
CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A103701

Montréal, le 9 juin 2025

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2025
(non audité)

	2025 \$	2024 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	180 346	232 137
Taxes de ventes à recevoir	2 008	1 948
	<u>182 354</u>	<u>234 085</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (Note 3)	19 308	36 606
Subvention reportée (Note 4)	79 657	118 213
	<u>98 965</u>	<u>154 819</u>
ACTIFS NETS		
Évolution des actifs nets	<u>83 389</u>	<u>79 266</u>
	<u>182 354</u>	<u>234 085</u>

APPROUVÉ


 Administrateur


 Administrateur

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)

	2025	2024
	\$	\$
Produits		
Subvention gouvernementale (Note 5)	220 000	175 000
Cotisations des membres	37 000	32 944
Activités de financement	18 422	13 594
Publicité	7 800	6 850
Intérêts	5 300	4 163
Ventes de produits	1 385	1 266
Aide financière, subvention et commandite	-	6 000
	<u>289 907</u>	<u>239 817</u>
Charges		
Fonctionnement (Annexe 1)	239 444	189 913
Revue	40 219	33 828
Projets de productions originales	5 950	7 003
Achats de marchandises destinées à la vente	171	2 528
	<u>285 784</u>	<u>233 272</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>4 123</u></u>	<u><u>6 545</u></u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)

	2025 \$	2024 \$
Solde au début	79 266	72 721
Excédent des produits sur les charges	<u>4 123</u>	<u>6 545</u>
Solde à la fin	<u>83 389</u>	<u>79 266</u>

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025
(non audité)

	2025	2024
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	4 123	6 545
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes de ventes à recevoir	(60)	434
Créditeurs et charges à payer	(17 298)	16 538
Subvention reportée	(38 556)	1 000
	<u>(55 914)</u>	<u>17 972</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(51 791)</u>	<u>24 517</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(51 791)	24 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>232 137</u>	<u>207 620</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>180 346</u></u>	<u><u>232 137</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2025

(non audité)

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Association québécoise des "Loisirs Folkloriques" est une personne morale sans but lucratif qui a été constituée le 3 septembre 1985 en vertu de la Loi sur les compagnies, Québec Partie III (RLRQ, C. C-38). L'un des objectifs principaux de l'organisme, qui est également connu sous le nom de Réseau Québec Folklore, consiste à promouvoir et à veiller à conserver le folklore. Il organise des activités socio-culturelles dans un cadre civique et amical.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports qui incluent les subventions et les dons. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au moment de leur encaissement, il en est de même pour les produits qui proviennent d'activités de financement et de ventes de produits.

Services rendus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait pas exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services rendus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des taxes de vente à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et frais courus à payer ainsi que des subventions reportées.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2025
(non audité)

3. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	2024
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus à payer	7 715	20 840
Salaires et vacances à payer	11 593	15 766
	19 308	36 606

4. Subvention reportée

	2025	2024
	\$	\$
Subvention de fonctionnement		
Solde au début	118 213	117 213
Aide financière reçue au cours de l'exercice:		
Ministère de la Culture et des Communications	181 444	176 000
Conseil Québécois du Loisir	-	6 000
Total de l'aide reçue au cours de l'exercice	181 444	182 000
	299 657	299 213
Portion réalisée	(220 000)	(181 000)
Solde à la fin de l'exercice	79 657	118 213

5. Subvention gouvernementale

	2025	2024
	\$	\$
Gouvernement du Québec		
Ministère de la Culture et des Communications		
Soutien de la mission et de son plan d'action	220 000	175 000

6. Instruments financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux risques sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES LOISIRS FOLKLORIQUES
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2025****(non audité)**

	2025	2024
	\$	\$
Charges		
Annexe 1 - Fonctionnement		
Salaires et charges sociales	125 432	113 435
Événements	53 191	14 639
Frais de déplacements et de rassemblements	22 447	21 493
Frais de bureau	18 519	19 136
Régionalisation	13 931	15 838
Assurances	5 924	5 372
	239 444	189 913

Rapport d'activités 2024-2025 et plan d'action 2025-2026

Le 22 juin 2025

Membres du Réseau Québec Folklore,

L'année 2025 marque le 50^e anniversaire de fondation de notre organisme. Depuis l'Association des violoneux du Québec jusqu'au Réseau Québec Folklore en passant par l'Association Québécoise des Loisirs Folkloriques, notre organisme n'a cessé de s'adapter et de se renouveler pour poursuivre sa mission de préservation et de promotion du folklore au Québec.

Pour l'année 2024-2025 qui se terminait au 31 mars 2025, de nombreux événements et activités diverses se sont déroulées à travers la province comme en témoignent notre calendrier des activités. Grâce à nos représentants en région, l'ensemble du territoire québécois bénéficie d'un éventail d'activités des plus intéressantes : festivals, galas folkloriques, soirées de danse, jams de musiciens, ateliers, spectacles, journées folkloriques, rondes de chanteurs, activités d'initiation dans les écoles et rencontres de toutes sortes. Comme à l'habitude depuis 50 ans, nous avons déployé beaucoup d'effort pour épauler et supporter nos représentants régionaux et nos organismes partenaires dans la réalisation de ces activités.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises au cours de la dernière année. Toutes nos rencontres se font en présentiel au siège social de l'organisme ou en format hybride. On compte également des sous-comités et on réalise de nombreux échanges téléphoniques et de courriels en cours d'année permettant la réalisation des nombreux projets.

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, nous avons atteint la parité hommes-femmes au sein du conseil d'administration, un objectif que nous nous étions fixé. De plus, sans faire partie de nos règlements généraux, nous nous efforçons d'avoir une bonne représentation d'âges, de genres, de disciplines pratiquées ou de provenances régionales au sein du conseil d'administration.

Nos membres

Le membership demeure relativement stable.

- 771 membres individuels,
- 752 membres familiaux,
- 3 membres groupes,
- 358 membres supporteurs,
- 53 membres associatifs,
- 10 membres associatifs internationaux.

Pour ce qui est de nos représentants régionaux, des discussions sont présentement en cours dans différentes régions pour la création de nouveaux comités. Nous sommes confiants d'annoncer de bonnes nouvelles au cours de la prochaine année. En 2024-2025, nous avons pu compter sur la présence de 25 représentants en région.

Revue Québec-Folklore

Principal organe de communication avec nos membres, la revue demeure un incontournable. Notre revue ne cesse de s'améliorer afin de bien refléter les différentes disciplines que l'on retrouve dans le domaine du folklore au Québec. Cette année, grâce à une nouvelle collaboration avec le Club Gigus, une nouvelle rubrique portant sur la gigue québécoise apparaît à chaque parution. Une autre chronique intitulée *Histoires de danses* portant sur les particularités et les origines des danses traditionnelles au Québec, est signée par Olivier Paré. Six (6) parutions de la revue ont été publiées cette année.

La revue est également offerte en format PDF. Signe des temps, de plus en plus de membres demandent à recevoir la revue en version électronique. La revue format papier est encore privilégiée par la majorité des membres.

Infolettre

Notre infolettre a été publiée 7 fois cette année. Nous avons 1341 abonnés à ce mode de communication avec les adeptes de folklore.

Capsules d'apprentissages en ligne

Depuis la pandémie, des capsules d'apprentissage en ligne sont offertes. Nous étions loin de nous douter que ces capsules sur YouTube et TikTok deviendraient virales. À ce jour, on compte plus de 710 000 visionnements dont 145 700 au cours de la dernière année.

Webradio RMFQ

Notre webradio diffuse 24 heures sur 24 de la musique et des chansons traditionnelles.

Disque compact « La vie est tradement belle »

Réalisé par un collectif de chanteurs, le Réseau a produit et mis en marché un nouveau disque compact de chansons traditionnelle québécois. Ce produit est également offert en clé USB.

Représentations

Des membres du conseil d'administration se déplacent en région lors d'activités organisées par nos représentants. Le Réseau était représenté lors d'événements d'envergure dont le Carrefour Mondial de l'Accordéon, Camp de Souches à Oreilles. Nous avons rendu visite à l'AQLF Abitibi-Témiscamingue et l'AQLF Lac-St-Jean. Nous étions présents lors des événements du 30^e anniversaire de l'AQLF Rive-Nord, du 50^e de l'AQLF Thetford Mines et du 40^e des Loisirs Folkloriques de Valleyfield.

Le Réseau participe activement aux rencontres et projets initiés par le Conseil québécois du loisir [CQL] et le Regroupement Loisir et Sport du Québec [RLSQ]. Ces organismes sont d'un support précieux pour la mise en place de plusieurs projets :

- Réalisation de vidéos promotionnelles (en collaboration avec les Danseurs et Musiciens de l'Île Jésus. (Ces vidéos seront mises en ligne d'ici la fin juin) ;
- Collaboration avec un agent numérique (site Internet, capsules vidéo...);
- Programme DAFA, programme EDULOISIR et activités au niveau scolaire ;
- Arrimage avec le nouveau code de gouvernance ;
- Mise en place de la Politique d'intégrité et du Code de conduite ;
- Processus de plainte auprès de l'Officier des plaintes ;
- Mise en place de la Politique de confidentialité ;
- Processus de vérification des antécédents judiciaires.

Il est à noter que les politiques en vigueur au Réseau Québec Folklore sont disponibles sur notre site Internet. Nous invitons nos groupes membres et partenaires à s'en inspirer pour l'implantation de ces Politiques en région.

Le Réseau a participé au *Forum québécois du loisir* à Trois-Rivières. Les Compagnons du folklore de Trois-Rivières ont fait une démonstration lors du Forum qui fut fort appréciée des participants.

Et l'avenir...

Pour 2025-2026, la 3^e année de notre plan triennal, le Réseau prévoit réaliser les activités suivantes :

- **Réalisation des Fêtes du 50^e anniversaire**
Cette activité se tiendra les 25 et 26 octobre prochains à Trois-Rivières. Au programme : ateliers de formation, soirée de danse du 50^e, rencontres...
Le comité organisateur travaille depuis plus d'un an à la réalisation de cet événement majeur.
- **Capsules d'apprentissage**
De nouvelles capsules d'apprentissage seront ajoutées à celles déjà disponibles en ligne.
- **Visites en région**
Les membres du conseil d'administration poursuivront leurs visites des régions afin de bien connaître les réalités régionales et mieux orienter les actions à prendre.
- **Revue Québec-Folklore, site Internet et Infolettre**
Nos communications Internet seront améliorées : la signature visuelle d'organisme, la revue et l'infolettre seront mis au goût du jour. Nos organes de transmission de l'information à nos membres continuent de s'adapter à notre monde en mouvement afin d'offrir de l'information de qualité à nos membres et adeptes de folklore québécois.
- **Loi 45 : politique d'intégrité en loisir et en sport**
Mise en place des nouvelles règles et transition vers les nouvelles procédures du Protecteur de l'intégrité en loisir et en sport.
- **Support aux associations régionales et partenaires représentants**

Notre support et services aux associations régionales et représentants sera accru. Un nouveau service (en collaboration avec le RLSQ) pour la vérification des antécédents judiciaires sera offert. Le programme d'assurance responsabilité en place depuis plusieurs années sera reconduit. Notre objectif est de simplifier l'administration afin que nos représentants puissent mettre leur énergie à l'organisation d'activités pour leurs membres.

Le Réseau Québec Folklore est bien vivant et fait l'envie de plusieurs. C'est grâce à l'implication de nos nombreux bénévoles qui s'impliquent activement dans les différentes sphères de notre organisation que le Réseau Québec Folklore a pu traverser le temps. C'est donc avec la tête haute que nous continuerons de jouer notre rôle de leader et de rassembleur pour les 50 prochaines années.

*Le conseil d'administration
du Réseau Québec Folklore*

Le Réseau Québec Folklore
remercie le Ministère de la Culture et des Communications
pour la reconnaissance et le soutien financier
qui lui sont accordés pour la réalisation
de sa mission et de ses activités.



Le Réseau Québec Folklore
est membre des regroupements suivants :



RÉSEAU QUÉBEC FOLKLORE

7665, boulevard Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7
Téléphone : 514 252-3343
Courriel : info@quebecfolklore.qc.ca
Site Web : www.quebecfolklore.qc.ca